

À toutes les femmes qui travaillent ou ont travaillé pour la Gendarmerie royale du Canada

Je me présente : je suis Michel Bastarache, ancien juge à la Cour suprême du Canada. J'ai été désigné comme l'Évaluateur indépendant par les parties au recours collectif Merlo Davidson qui porte sur la discrimination et le harcèlement basé sur le genre et/ou l'orientation sexuelle dont auraient été victimes des employées de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans le cadre de leur travail. Ce litige a été autorisé en tant que recours collectif par une décision de la Cour fédérale en date du 13 janvier 2017.

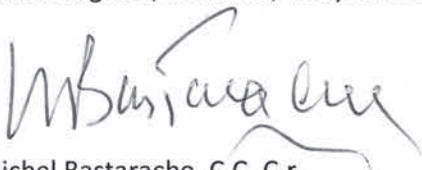
Nous vous envoyons cette lettre accompagnée de celle du Commissaire de la GRC ainsi que de l'*Avis d'autorisation et d'audience d'approbation de règlement* (L'Avis) car vous avez été identifiée comme une personne pouvant être admissible à ce recours collectif. Vous trouverez dans l'Avis des précisions relatives aux personnes admissibles ainsi que de l'information sur le projet de Règlement proposé, son impact financier, la date de l'audience prévue pour son approbation, et ce que vous devez faire si vous choisissez de vous exclure du recours collectif.

Le processus de réclamation ne commencera toutefois pas avec la parution de cet Avis; je ne pourrai évaluer aucune réclamation avant que la Cour fédérale tienne audience et approuve ensuite le projet de Règlement. Une fois ces étapes franchies, nous vous ferons parvenir un deuxième Avis vous informant de l'approbation du Règlement et du démarrage du processus de réclamation.

Pour toute question sur le processus de réclamation, je vous invite à consulter le site web www.merlodavidson.ca. Ce site est régulièrement mis à jour. Vous y trouverez notamment le texte du Règlement proposé, l'Avis, un lien vers l'ordre d'autorisation de la Cour fédérale, et une section Foire aux questions. Si des interrogations demeurent après avoir consulté le site web ou si vous préférez vous adresser directement à mon bureau, je vous invite à nous contacter par téléphone au numéro 1-844-348-0776 ou par courriel au info@merlodavidson.ca. Je vous garantis que toutes les demandes d'information à mon bureau demeureront confidentielles.

Pour toute question légale sur vos droits en tant que personne possiblement intéressée par le recours collectif, vous pouvez aussi vous adresser aux avocats représentant les réclamantes : Klein Lawyers LLP www.callkleinlawyers.ca ou Kim Orr Barristers PC www.kimorr.ca/index.html. Veuillez noter que vous n'êtes pas tenue de consulter un avocat et que vous êtes libre de consulter les avocats de votre choix, à vos frais, si vous le désirez.

Veillez agréer, madame, l'expression de mes sentiments distingués,



Michel Bastarache, C.C., C.r.
Évaluateur indépendant